

le 17 juin 2014

## CONSEIL DE PARIS

### Conseil Général

#### Extrait du registre des délibérations

-----

**Séance des 16 et 17 juin 2014**

**2014 DASCO 1017 G** Dotations (51.239 euros) à divers collèges publics parisiens.

**Mme Alexandra CORDEBARD, rapporteure.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'Education, et notamment ses articles L. 213-2 et R. 421-72 ;

Vu le projet de délibération, en date du 3 juin 2014, par lequel Mme la Présidente du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, lui propose d'attribuer des dotations de fonctionnement pour travaux d'entretien à divers collèges parisiens ;

Sur le rapport présenté par Mme Alexandra CORDEBARD, au nom de la 7e Commission,

Délibère :

Article 1 : Des dotations de fonctionnement pour travaux d'entretien sont attribuées comme suit à divers collèges publics parisiens :

Nom de l'établissement	Motifs	Montant
Collège Poquelin – 1 <sup>er</sup>	Débarras d'encombrants suite à prescription de la préfecture de police	4.200 euros
Collège Romains – 7è	Maintenance du système de sécurité incendie, application d'un vernis anti-graffiti sur la façade principale du collège	6.381 euros
Collège Aubrac – 11è	Remise en état du sous-sol suite à inondation	576 euros
Collège Daudet – 14è	Maintenance du système de sécurité incendie, remplacement de l'onduleur en téléphonie	2.601 euros
Collège Giacometti – 14è	Remise en service de l'ascenseur suite à inondation, raccordement électrique de la borne d'accès à la cantine	3.974 euros
Collège Mallarmé – 17è	Maintenance de la chaufferie	1.069 euros
Collège Vian – 17è	Réparation d'une porte coupe-feu	1.645 euros
Collège Dorgelès – 18è	Maintenance du système de sécurité incendie, débarras des caves, mise en	

	peinture des appartements de fonction de la principale et de la gardienne suite à un dégât des eaux	4.338 euros
Collège Mayer – 18è	Remise en état de l'appartement de la gardienne du collège	4.539 euros
Collège Philipe – 18è	Aménagement de la cuisine de l'appartement de fonction de la principale adjointe du collège	1.009 euros
Collège Delaunay – 19è	Maintenance de la centrale alarme incendie	3.686 euros
Collège Michelet – 19è	Pompage du bac à graisse, dégorgeement et curage du collecteur eaux usées	2.182 euros
Collège Mozart – 19è	Maintenance du système de sécurité incendie	222 euros
Collège Pailleron - 19è	Mise en place d'un four mixte, raccordement électrique	4.779 euros
Collège Varèse – 19è	Remplacement de serrures suite à intrusion	993 euros
Collège Matisse – 20è	Création de 3 lignes téléphoniques	481 euros
Collège Mendès-France	Remise en état des fenêtres défectueuses	8.564 euros
	Total	51.239 euros

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée sur le chapitre 65, nature 655113, rubrique 221 du budget de fonctionnement du Département de Paris de l'exercice 2014.

Article 3 : chaque établissement rendra compte de l'utilisation des crédits alloués (descriptif des travaux et copies des factures).